

# REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE

Honneur-Fraternité-Justice

MINISTERE DE L'EQUIPEMENT ET DES TRANSPORTS

DIRECTION DES TRAVAUX D'INFRASTRUCTURES

## Avis après Pré-qualification (APQ) N° 01/T/MET/CPMP/2026

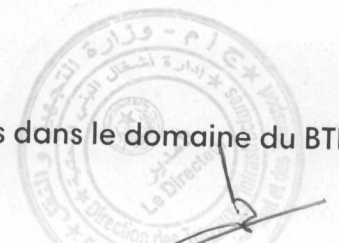
**Objet :** Pré-qualification des Travaux de Construction des routes Tintane - Ain Verba - Twil et R'Kiz -Bezoul

1. Le présent avis fait suite à la publication du Plan Prévisionnel de Passation des Marchés paru sur le portail des marchés publics et le SIGMAP en date du 17/02/2026.
2. Le Gouvernement de la République Islamique de Mauritanie, représenté par le Ministère de l'Equipelement et des Transports (ci-après dénomé « le Ministère ») a obtenu un prêt du Fonds Arab pour le Développement Economique et Social (FADES), pour contribuer au financement du projet de construction des routes citées ci-haut. Le Ministère a l'intention d'utiliser une partie de ce prêt pour financer les contrats relatifs à ces travaux. Le projet est subdivisé en quatre (04) sections comme suit :

- ✓ Tintane - Ain Verba - Twil (120 km) : trois (03) sections homogènes (40 km chacune) ;
- ✓ R'Kiz - Tekane (Bezoul) (45 km) : une (01) section unique.

Le délai d'exécution des travaux est fixé à vingt-quatre (24) mois pour chaque section.

3. Par la présente avis, le Ministère de l'Equipelement et des Transports invite tous les entrepreneurs qualifiés et intéressés, remplissant les conditions définies dans le Dossier de pré-qualification, à soumettre leurs dossiers de candidature, conformément aux dispositions de l'article (24) de la loi n° 2021-024 du 29 décembre 2021 portant Code des Marchés Publics, à condition de ne pas être soumis à l'un des cas d'exclusion prévus à l'article (25) de ladite loi, ni inscrits sur la liste d'exclusion publiée par l'Autorité de Régulation des marchés publics.
4. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de *la Direction des Travaux d'Infrastructures/ Immeuble DTI, 1er Etage BP 6808 Sebkhya-Nouakchott - Mauritanie/ Mail : [mougaya@yahoo.fr](mailto:mougaya@yahoo.fr) . ils peuvent également consulter gratuitement le dossier de pré-qualification à la même adresse, pendant les heures ouvrables de 08h 00 au 17h 00 TU.*
5. Condition et critère de qualification :
  - **Expérience Générale :** avoir réalisé au moins trois (03) projets dans le domaine du BTP



au cours des dix dernières années (2016-2025) d'un montant minimum de 400 Million MRU par projet, à titre individuel ou en groupement.

- **Expérience Similaire** : avoir réalisé au moins trois (03) projets de construction et/ou de réhabilitation des routes revêtues en Béton Bitumeux d'une longueur minimale de 50 km chacun, au cours des dix dernières années (2016-2025).
- **Chiffre d'affaires annuel moyen** : au moins 400 Million MRU sur le cinq dernières années (2021-2025).
- **Certificat de classification** : « Classe 3 – Route » Pour les entreprises mauritaniennes qu'elles soient individuelles ou en groupement.

**6. Observations :**

- En cas de groupement d'entreprises, le chiffre d'affaires est cumulé, sous réserve que le part du chef de file soit d'au moins 60 % et celle de chaque membre d'au moins 30%.
  - Les attestations de bonne exécution et/ou procès-verbaux de réception définitive doivent être joints, accompagnée des pages de garde et de signature de marché de référence pour justifier son expériences générales et spécifiques présentés dans son Dossier de Préqualification. Les références non validées par des maitres d'ouvrage publics ne seront pas prises en compte.
  - Un même candidat ne peut se voir attribuer plus d'une section.
  - Les dossiers doivent être rédigés en langue française.
  - L'administration se réserve le droit d'accepter ou de rejeter toute candidature, ou d'annuler la procédure de préqualification sans encourir de responsabilité vis-à-vis des candidats.
7. Le dossier de préqualification peut être retiré à l'adresse indiqué au point, moyennant un paiement non remboursable de dix Mille (10 000) MRU par lot, à verser au trésor public. Le reçu de paiement doit être présenté lors de retrait.
8. Les *dossiers* de pré-qualification doivent être déposées auprès de la Commission de Passation des Marchés Publiques du MET 'l'adresse : Mauritanie, Nouakchott-Sebkha, rue face du bâtiment du Ministère, 1<sup>er</sup> Etage, Secrétariat de la Commission des Marchés au plus tard le 21/05/2026 à 12h (heure GMT), et doivent porter la mention suivante :
- « Demande de pré-qualification des entreprises pour la réalisation des travaux des routes Tintane – Ain Verba -Twil et R'Kiz – Tekane (Bezoul)»
9. Les dossiers reçus après la date limite ne seront pas acceptés.
10. L'ouverture des dossiers de candidature aura lieu à la même adresse, heure et date indiqué au point 8.
11. La date prévisionnelle à laquelle les résultats de la préqualification seront connus est : 30/06/2026.

Le Directeur de DTI

GAYE Moussa

